

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BULL
(Eurolist)

Par courrier du 30 août 2006, reçu le 1^{er} septembre, la société Gartmore Investment Management Plc (8 Fenchurch Place, Londres EC3M 4PB, Royaume-Uni), agissant pour le compte des fonds et clients gérés par ses filiales Gartmore Investment Ltd et Gartmore Fund Managers Ltd, a déclaré avoir franchi en baisse, le 25 août 2006, par suite d'une cession d'actions BULL sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de cette société et détenir 4 592 944 actions BULL représentant 45 929 440 droits de vote, soit 4,75% du capital et 4,77% des droits de vote (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 96 786 335 actions (actions regroupées et non regroupées) représentant 963 191 840 droits de vote (cf. annonce publiée au Balo du 9 juin 2006). Les statuts de la société BULL prévoient qu'en conséquence du regroupement d'actions en cours et jusqu'au 19 décembre 2007, les actions ayant une valeur nominale de 0,01 euro donnent droit à une voix et les actions ayant une valeur normale de 0,10 euro donnent droit à dix voix.